

[Analyse du risque de déplacement de populations lié au projet de développement municipal et de résilience urbaine (MDUR) : Cas de la commune de Cap-Haïtien, Haïti

Clervil Luc ¹, Ozer Pierre ^{2*}

KEYWORDS: — Inondation, vulnérabilité, adaptation, inhabitabilité, relocalisation.

ABSTRACT: — Les catastrophes naturelles, les conflits armés et les projets de développement sont les principales causes de déplacement de populations dans le monde. En Haïti, il a récemment été montré que les lentes dégradations des sols à l'intérieur du pays accélèrent l'exode rural. Au Cap-Haïtien, cela s'est traduit par la disparition de la mangrove et la 'poldérisation' sur déchets pour étendre la ville (GRACIUS & OZER, 2017). Dans le cadre du projet d'aménagement du littoral vers l'aéroport, l'Etat haïtien a démoli en 2014 plusieurs centaines de maisons et a délocalisé un nombre indéterminé de personnes, néanmoins estimées à près de 2000. Dans ce contexte, cette recherche a été effectuée dans le but d'analyser le risque de déplacement encouru par les personnes affectées par le projet de Développement Municipal et de Résilience Urbain (MDUR) de Cap-Haïtien et les personnes des quartiers exposés au risque d'inondations tels que Fougerole, Fort Saint-Michel, Blue Hills. Cette analyse, qui repose sur 102 entretiens tant quantitatifs que qualitatifs, a permis d'orienter et de proposer des perspectives liées à tout plan d'action de réinstallation y compris celui du projet MDUR. Les résultats de l'analyse de la carte d'occupation du sol présentent des zones de construction concentrées près des cours d'eau (bassin Rhodo) et de la mer, et des terrains vides ou non construits à l'est de Cap-Haïtien. Par ailleurs, les analyses des images de *Google Earth* (OZER, 2014) prises entre 2007 et 2015 montrent que des personnes au niveau du littoral de Cap-Haïtien ont été déplacées. Les enquêtes de terrain relatent que les personnes affectées par le projet MDUR veulent partir car elles sont dans l'immobilité forcée et le déplacement vers des voisins, des amis ou des membres de familles est leur unique forme d'adaptation aux catastrophes naturelles. Les autorités sont conscientes de la nécessité de relocaliser ces personnes et de gérer adéquatement les déchets dans la commune de Cap-Haïtien. Toutefois, les mesures appropriées tardent encore à venir en raison d'une mauvaise gouvernance, de l'inapplication du plan d'aménagement du territoire et des textes de loi associés. Les autorités des communes limitrophes ne sont pas prêtes à collaborer et à coopérer dans le cadre d'une éventuelle relocalisation des personnes des quartiers vulnérables de Cap-Haïtien. Par contre, la perception des habitants de ces communes est à l'extrême opposé de celle des autorités. Les résultats préliminaires ont été présentés à la population concernée et aux autorités afin de mieux appréhender ce travail. C'est plus qu'une nécessité de trouver des zones susceptibles d'accueillir en toute sécurité avec les services de base les personnes affectées par le projet MUDR et celles des autres quartiers inondables.

REFERENCES

- GRACIUS, G. J. & OZER, P. 2017. Cap-Haïtien ou comment construire le risque d'inondations en une décennie. — *Geo-Eco-Trop*, **41**: in press.
- OZER, P., 2014. Catastrophes naturelles et aménagement du territoire: de l'intérêt des images *Google Earth* dans les pays en développement. — *Geo-Eco-Trop*, **38**: 209-220.

¹ Diplômé en Master de spécialisation en Gestion des risques et des catastrophes, Université de Liège, Liège, Belgique.

² UR SPHERES / The Hugo Observatory, Université de Liège, Liège, Belgique

* Corresponding Author. Email: pozer@uliege.be